

**ARRETE DU MAIRE N° 22/2024**

Affaire suivie par : [st@onet-le-chateau.fr](mailto:st@onet-le-chateau.fr)

**Objet : Arrêté temporaire de circulation : rue des Landes**

Le Maire de la commune d'Onet-le-Château ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2212-1, L 2213-1 à L 2213-6 ;

**VU** le Code Pénal et notamment son article R. 610/5 ;

**VU** les articles L 411.1 à L 411.5.1 ; R 411.17 ; R 411.8 ; R 411.18 ; R 411.25 à R 411.28 et R 413.1 du Code de la Route ;

**VU** l'instruction interministérielle sur la signalisation routière ;

**VU** l'arrêté municipal N° 126/2020 de délégation de fonctions à M. Raymond BRALEY, quatrième Adjoint au Maire ;

**VU** l'arrêté municipal N° 12/2024 autorisant la société EXXEN – SOGETREL – ORANGE à rétrécir sur la circulation sur la voie communale « rue des Landes », afin de permettre des travaux de raccordement à la fibre optique ;

**CONSIDERANT** la demande de prolongation d'arrêté de police de la circulation formulée le 22 janvier 2024 par la société EXXEN – SOGETREL – ORANGE ;

**CONSIDERANT** qu'il appartient à l'Autorité Municipale de prendre chaque fois que cela s'avère nécessaire les mesures destinées à assurer la sécurité publique et le bon ordre ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire, pour permettre la réalisation des travaux précités d'accorder un délai supplémentaire à la société EXXEN – SOGETREL – ORANGE ;

**ARRETE**

**Article 1** : l'arrêté municipal N° 12/2024 est prolongé jusqu'au 16 février 2024

**Article 2** : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication, devant le tribunal administratif de Toulouse, par courrier au 68 rue Raymond IV - 31000 Toulouse, ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>.

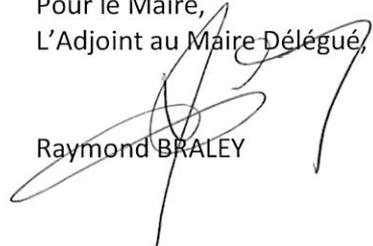


**Article 3** : le présent arrêté sera :

- transmis à :
  - . Monsieur le responsable de la Police Municipale,
  - . Monsieur le Commissaire Divisionnaire de la Police Nationale,
  
- notifié à la société EXXEN – SOGETREL - ORANGE.

A Onet-le-Château, le 24/01/2024

Pour le Maire,  
L'Adjoint au Maire Délégué,



Raymond BRALEY

Notifié le : 26/1/24  
Publié le : 26/01/2024

